

DESCRIPTION DE TÂCHES

POSTE : ADJOINT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste exécute toutes les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, des espaces verts, des parcs de jeux, des immeubles municipaux, du réseau d'aqueduc et d'égouts ainsi que de l'entretien préventif des différents équipements utilisés dans le cadre de ses fonctions.

Plus spécifiquement, le titulaire du poste effectue les tâches suivantes :

- Creuser et remplir des trous, réparer l'asphalte, faire l'élagage de broussailles et le nettoyage des fossés,
- Peinturer et installer de la signalisation;
- Surveiller certains travaux de construction et/ou de réparation;
- Tondre le gazon, ramasser les rebuts et balayer les stationnements;
- Déblayer la neige et appliquer des matériaux abrasifs dans les entrées et escaliers des édifices municipaux);
- Effectuer l'entretien préventif, le nettoyage et les réparations mineures du matériel et de la machinerie;
- Faire la lecture annuelle des compteurs d'eau;
- Voir au bon fonctionnement des stations de pompage;
- Effectuer l'entretien général des bâtiments et des terrains municipaux;
- Répondre aux demandes de services des citoyens;
- Charger/décharger et faire le transport de matériaux et d'équipements;
- Support à la logistique des activités de loisirs;
- Aider à l'entretien de la patinoire;
- Faire un rapport de ses activités hebdomadaires auprès de son supérieur immédiat.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ;
- Expérience pertinente en lien avec le poste d'un minimum d'un an ;
- Démontrer des aptitudes développées pour le service à la population ;
- Faire preuve de rigueur, de jugement et d'autonomie ;
- Savoir travailler en équipe et collaborer avec ses collègues ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5.

Conditions de travail :

Il s'agit d'un poste permanent de 40 heures semaines. Le salaire est en fonction de l'expérience et des compétences du titulaire. Gamme complète d'avantages sociaux, notamment une assurance collective très avantageuse, REER, congés mobiles et 12 fériés.

Notes :

1. Pour cette description de tâche, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte; il inclut tous les genres sans discrimination.
2. Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances en emploi.